

N° 199
1^{er} octobre 2008
Mensuel

Budget 2009

Sous le signe du Programme de législature

ACTUEL

Démission de Pierre-Yves Gruaz, chef du Service des routes.
Jean-Christophe Masson, nouveau chef du Service de la santé publique.
Michel Ansermoz à la tête de la CAMAC.

2

PRATIQUE

Vos questions à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud: le libre passage.

2

MODERNISATION

DECFO-SYSREM: nouvelle grille salariale appliquée dès décembre.

3

TRAVAILLER

Les séminaires de formation 2009 du CEP sont en ligne.

6

ACTUEL

Le plan stratégique du CHUV 2009-2013: entre concurrence et coûts.
6^e journée *Oser tous les métiers*: un atelier informatique pour les filles.
Agnès Oertli, une femme qui a osé foncer dans un monde d'hommes..

7

12

BOUQUINER

L'école ménagère vaudoise: une histoire escamotée.

10

MEMENTO

Raymond Meyer accroche ses épreuves au Cabinet des estampes de Vevey..

16



Le projet de budget pour 2009 est équilibré. Il prévoit même neuf millions de boni. L'Etat a retrouvé une marge de manoeuvre qui lui permet de réduire encore son découvert, tout en finançant la quasi-

totalité des projets inscrits au Programme de législature. Ces projets entraîneront à eux seuls la création de nouveaux postes pour l'équivalent de 93 ETP.

pp. 4-5



Bientôt le m2

Le 27 octobre, les portes du nouveau métro lausannois s'ouvriront devant leurs premiers passagers. Parmi eux de nombreux pendulaires. Le m2 constitue une prouesse technologique indéniable mais afin que celle-ci le soit aussi du point de vue d'une qualité de vie meilleure, il faut que les futurs ex-automobilistes s'y engouffrent.

pp. 8-9



Les produits des domaines cantonaux en vente

Encarté dans ce numéro le bulletin de commande des vins, pommes, jus de pommes et miel issus des domaines de Marcelin et Villeneuve et vendus à un prix préférentiel au personnel de l'Etat. Une animation spéciale choucroute est organisée cette année à Marcelin.

p.11

Nouveau chef du Service de la santé publique

Le départ à la retraite de Marc Diserens s'effectuant le 31 décembre 2008, le Conseil d'État a désigné Jean-Christophe Masson en qualité de chef du Service de la santé publique. Né le 20 janvier 1965, marié et père de 2 enfants, Jean-Christophe Masson a consacré ses études et sa carrière à la santé publique.



Au bénéfice d'une licence en sociologie et anthropologie depuis 1990, ainsi que d'un master en santé publique obtenu en 2005, Jean-Christophe Masson a travaillé au Service de la santé publique de 1999 à 2002, en qualité de responsable de la régionalisation de la prévention dans le canton. Il a également appuyé ce service en 1998, dans le cadre de sa fonction de responsable des ressources humaines du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Il est secrétaire général des Ligues de la santé depuis avril 2002.

Nouveau chef de la CAMAC

Michel Ansermoz a été désigné chef de la CAMAC, en remplacement de Abdelilah Zertiti, parti à la fin juin. C'est un homme du sérail qui reprend la direction de cette entité chargée de gérer les dossiers de demandes de permis de construire au sein de l'État. M. Ansermoz a assumé en effet la fonction d'adjoint du chef de la CAMAC depuis août 2001, puis l'intérim de la direction depuis le 1^{er} juillet.

Ingénieur civil ETS, âgé de 43 ans, M. Ansermoz souhaite poursuivre le travail entrepris, sans bouleversement.



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Démission du chef du Service des routes

Le Conseil d'État a pris acte avec regret de la démission de Pierre-Yves Gruaz, chef du Service des routes, lequel entrera à la direction des Transports publics genevois (TPG) au 1^{er} janvier 2009. Le poste de chef du Service des routes sera mis prochainement au concours.

Entré à l'État en 1996, Pierre-Yves Gruaz a été chef du centre d'entretien des routes nationales de Rennaz, puis chef de la division entretien. En juin 2005, lors du départ à la retraite du chef du Service des routes, le Conseil d'État confiait à M. Gruaz la direction par intérim du service. Le 1^{er} janvier



2006, M. Gruaz était nommé chef du Service des routes.

A la fin 2008, Pierre-Yves Gruaz quittera le Service des routes après avoir conduit une importante réflexion sur son organisation et mis en œuvre la réorganisation «SR 05».

La direction par intérim du Service des routes sera assurée dès le 1^{er} janvier 2009 par Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité. Ingénieur civil EPFL, M. Krayenbühl est particulièrement qualifié dans la planification et la gestion de grands projets d'infrastructures de transports.



PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Libre passage (suite): comment, combien?

La Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

J'ai débuté mon activité à l'État de Vaud et me suis assuré du transfert de mon avoir de libre passage à la CPEV. Que se passe-t-il ensuite?

Lors du précédent numéro de *La Gazette* (N°198), nous avons vu comment transférer son avoir de libre passage lorsqu'on débute une activité auprès de l'État de Vaud. Voyons maintenant ce qu'il se passe avec cet avoir lorsqu'il est versé auprès de la Caisse de pensions de l'État de Vaud.

Conversion du libre passage en années d'assurance

Le plan d'assurance de la CPEV prévoit un objectif de rente maximum de 60% du dernier salaire assuré à l'âge minimum de la retraite, à condition d'avoir cotisé sur la durée d'assurance totale qui est de 37,5 années. On considère qu'un taux de rente de 1,6% est acquis par année d'assurance ($1,6 \times 37,5 = 60\%$). Ainsi, lorsque le montant de libre passage arrive à la CPEV, celui-ci est converti en années d'assurance et l'assuré reçoit un courrier accusant réception du montant ainsi qu'un descriptif de ses nouvelles prestations assurées en matière de prévoyance professionnelle (situation d'assurance). Après conversion, deux cas de figure sont imaginables:

Prestation de libre passage inférieure au plan d'assurance CPEV

Une fois converti, l'avoir de prévoyance professionnelle transféré ne permet pas d'atteindre le taux de pension maximum à l'âge minimum de la retraite. Dans ce cas, l'assuré peut effectuer, s'il le désire et sous certaines conditions, un rachat volontaire avec ses fonds propres en s'adressant à la CPEV. Il est intéressant de noter que le montant ainsi racheté est déductible fiscalement.

Prestation de libre passage supérieure au plan d'assurance CPEV

Il arrive parfois que la somme transférée dépasse le montant nécessaire pour s'assurer les prestations maximums offertes par le plan d'assurance CPEV. Dans ce cas de figure l'excédent est re-transféré sur un compte de libre passage au nom de l'assuré.

Le mois prochain nous aborderons le devenir de l'avoir de prévoyance professionnelle lorsque l'assuré termine son activité à l'État de Vaud.

Coordonnées pour le versement de son avoir de libre passage:

Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV)
Case postale 288 – 1001 Lausanne
CCP 10-16505-9

Pour toute éventuelle question, n'hésitez pas à contacter un conseiller CPEV au n° de téléphone 021 348 24 43.

Suivez l'actualité de votre caisse de pensions sur le site <http://www.cpev.ch>.
Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch



Application de la nouvelle grille salariale: le Conseil d'État vise décembre 2008

Le calendrier du projet DECFO-SYSREM se resserre. Le Conseil d'État souhaite pouvoir mettre en vigueur la nouvelle grille salariale en décembre de cette année. Cela permettrait à l'État employeur de procéder aux rattrapages salariaux prévus pour 2008.

Depuis septembre 2007, le Conseil d'État, par sa délégation aux ressources humaines, négocie les aspects politiques du nouveau système salarial avec les syndicats et associations faïtières du personnel. Les négociations sont aujourd'hui à bout touchant. Le Gouvernement reste fermement attaché à la conclusion d'un accord final avec les partenaires sociaux pour mettre en œuvre ce projet avant la fin de cette année.

Mi-octobre: information personnelle à chaque collaborateur

Parallèlement, les travaux de mise à jour des données et de cohérence des résultats se poursuivent entre le Service du personnel et les différents services de l'État, du CHUV et de l'UNIL. Dès que ces travaux techniques le permettront, soit en principe à la mi-octobre, le Conseil d'État souhaite s'adresser directement et personnellement aux collaboratrices et aux collaborateurs de la fonction publique. Tous seront informés par courrier de leur situation salariale individuelle dans le nouveau système.

La lettre contiendra les données personnalisées de chaque destinataire, soit

l'emploi-type correspondant à son activité, ainsi que la chaîne de fonctions et le niveau de collocation de son poste.

Ce courrier précisera également le montant du salaire au moment de la bascule dans le nouveau système, et mentionnera, cas échéant, un éventuel rattrapage salarial. En l'état actuel des travaux, environ la moitié des contrats en cours bénéficieront d'un rattrapage de salaire au moment de la bascule, un grand nombre sera déplafonné et aucun salaire ne connaîtra de baisse nominale.

Cette information sera basée sur l'état des salaires et des contrats au mois d'août 2008, mais les changements ultérieurs seront bien entendus pris en compte au moment de la bascule effective.

Les chefs de service ainsi que les responsables des ressources humaines interviendront en appui si nécessaire, afin d'expliquer individuellement ou collectivement et dans la mesure du possible les éléments conduisant à la collocation et au salaire.

Le projet évolue encore

Toutes les informations fournies à ce stade n'auront qu'une valeur indicative,

en attendant d'éventuelles incidences des négociations dans certains secteurs et les étapes contractuelles qui suivront.

En lien direct sur la page d'accueil www.vd.ch, le site Internet DECFO-SYSREM fournit parallèlement toutes les définitions et informations utiles, et permet de suivre l'évolution du projet. Les modalités précises des opérations à venir, de même que les voies de recours prévues feront l'objet de prochaines actualités sur ce site.

32 millions prévus pour les rattrapages en 2008

Le calendrier de réalisation demeure incertain, en raison de la poursuite actuelle des négociations et des travaux parlementaires qui s'ensuivront.

Pour sa part, le Conseil d'État fait tout son possible afin que la bascule effective des salaires dans le nouveau système puisse s'effectuer début décembre 2008. Cette solution permettrait aux collaborateurs de bénéficier immédiatement et intégralement des 32 millions de francs prévus pour financer les rattrapages salariaux de l'entier de l'année 2008.



Nouvelle Constitution: bilan après cinq ans

Le Conseil d'État dresse le bilan de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution, cinq ans après son entrée en vigueur. Il a remis au Grand Conseil un rapport à ce sujet, comme le lui demandait le décret du 2 juillet 2003 sur la mise en œuvre de la nouvelle Constitution cantonale.

La nouvelle Constitution a eu de très nombreux impacts sur les institutions et la population vaudoises, ainsi que sur la législation. Quelques exemples des domaines touchés: les droits politiques communaux pour les personnes étrangères, la Cour des comptes, la juridiction constitutionnelle, la réunion du Tribunal cantonal et du Tribunal

administratif, l'allongement des législatures de quatre à cinq ans, la présidence du Conseil d'État, le programme de législature, le nouveau découpage des districts, la maîtrise des finances publiques liée à l'assainissement financier, le statut des Églises et communautés religieuses, le droit de recours en matière de naturalisation, les allocations familiales aussi pour les personnes indépendantes ou sans activité rémunérée.

60 chantiers législatifs

Le Conseil d'État rappelle dans son rapport l'organisation mise en place, le programme et le calendrier de la mise en œuvre législative, inscrits dans les délais fixés par la Constitution. Il rend compte des travaux législatifs effectués: près de 60 chantiers, pour la plupart menés à terme, un petit

nombre d'entre eux étant en cours d'achèvement. Le rapport fait aussi le point sur les révisions (abouties, en cours ou refusées) de la nouvelle Constitution.

Fidélité au texte

Le Conseil d'État propose enfin son appréciation sur l'opération de mise en œuvre de la nouvelle Constitution: en bref, le périmètre des travaux législatifs nécessaires à la concrétisation de la nouvelle Constitution qui a été établi en 2003 s'est révélé complet et exact. Si la planification initiale n'a pas pu être respectée intégralement, l'essentiel du programme a été réalisé; le solde le sera dans les mois à venir, au prix d'un effort important de l'ensemble des acteurs et avec une grande fidélité à l'égard du texte constitutionnel.



Projet de budget 2009

La maîtrise des charges permet la réalisation des projets du Programme de législature

Selon le projet de budget 2009, la quasi-totalité des projets inscrits au Programme de législature pourront être financés. Ces projets entraîneront à eux seuls la création de nouveaux postes pour l'équivalent de 93 ETP.

Le projet de budget de l'État pour 2009 présente un solde positif de 9 millions de francs. Ce résultat porte la marque du Programme de législature: il tient compte des coûts de réalisation de l'ensemble des projets inscrits à ce programme, y compris les allègements de la fiscalité des familles et des entreprises. La bonne tenue des recettes autorise par ailleurs une nouvelle réduction du découvert de l'État.

Dépenses de fonctionnement: +3,6%

Le total des charges inscrites au projet de budget 2009 s'élève, hors amortissement du découvert pour 280 millions de francs, à 7112 millions, soit 325,9 de plus qu'au budget 2008. Pour avoir une perception correcte

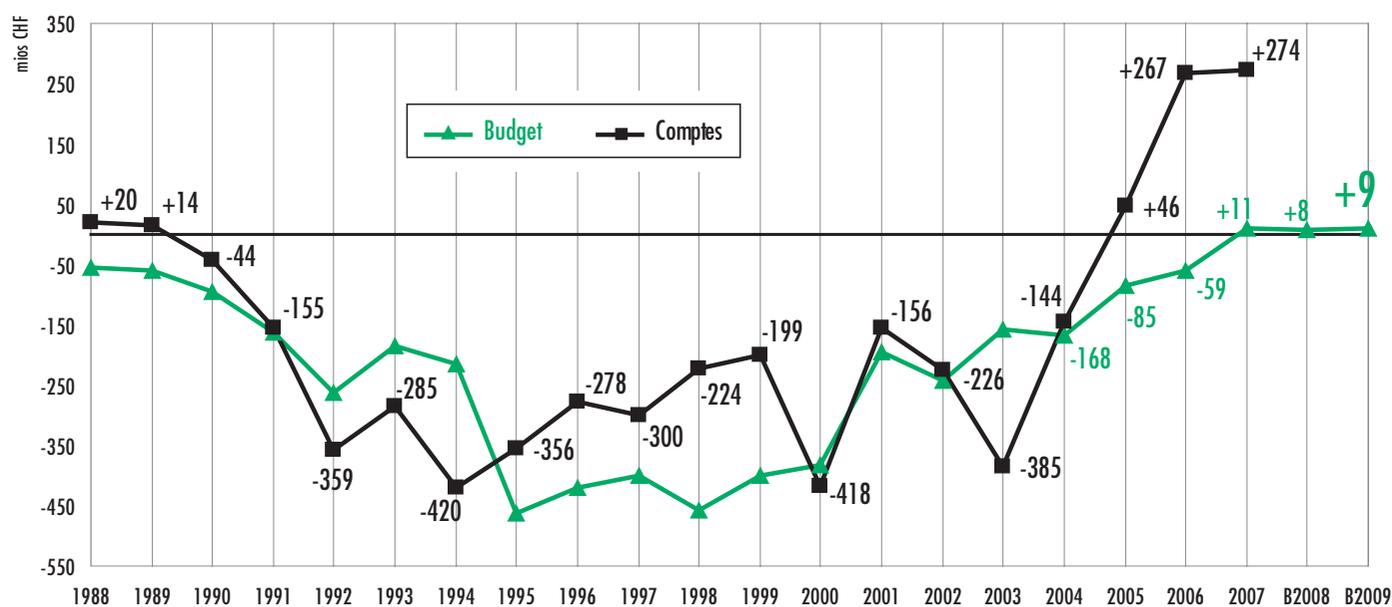
de l'augmentation des dépenses courantes de fonctionnement, il faut en soustraire le financement des mesures du Programme de législature (82,8 millions), ce qui donne une augmentation de 243,1 millions (3,6%). Cette croissance modérée, proche de l'inflation relevée en juillet 2008 (3,1%), confirme que le Conseil d'État poursuit sa politique de maîtrise des charges. Indépendamment des effets du Programme de législature, la croissance des charges courantes traduit principalement l'augmentation des besoins dans le secteur social (39,1 millions) et dans celui de la santé (38,6 millions).

Le Programme de législature «coûte» 180 millions

Le Conseil d'État prévoit, au travers de son projet de budget 2009, la mise en œuvre,

dans leur ensemble, des mesures inscrites à son Programme de législature 2007-2012. Les allègements fiscaux en faveur des familles et des entreprises, récemment adoptés par le Grand Conseil (mesures 23 à 25) se traduisent par une réduction globale des recettes évaluée à 106 millions. S'agissant du coût des autres mesures du Programme de législature, dont la part la plus importante revient à la politique familiale et à la cohésion sociale, il s'élève au total à 82,8 millions. Compte tenu de la reprise par le Canton d'une partie des frais découlant du désengagement de la Confédération dans le domaine de l'asile et de recettes liées à la participation des communes à la facture sociale, l'ensemble des mesures du Programme de législature se traduit au final par un effet net de 180,2 millions.

Budgets et comptes de l'État 1988 - 2008



Voici quelques-unes des mesures du Programme de législature dont le financement total ou partiel est prévu dans le projet de budget 2009:

- Crèches, garderies: 1,0 million
- Nouveaux lits d'EMS: 4,3 millions
- Allocations familiales: 14,4 millions
- Formation professionnelle: 3,8 millions
- Enseignement spécialisé: 2,4 millions
- Musée des Beaux-Arts: 1,0 million
- Communauté tarifaire: 2,1 millions
- Protection dangers naturels: 2,1 millions

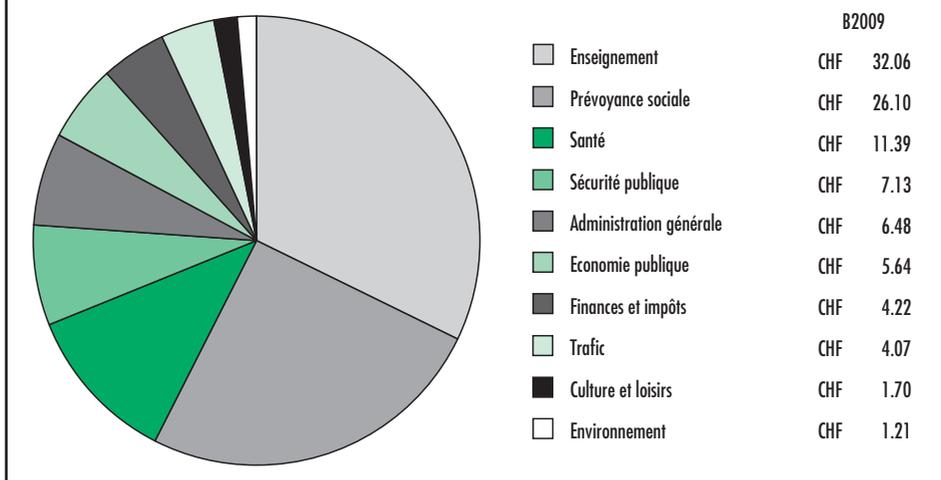
Revenus: +5,7%

Au chapitre des revenus, la prévision budgétaire parvient à un total de 7401 millions, soit une croissance nette de 5,7% par rapport au budget 2008. Cette prévision intègre les effets des réductions fiscales qui entreront en vigueur en 2009. Elle est notamment fondée sur une progression soutenue de l'impôt sur le revenu (5,1%), liée entre autres à la croissance démographique du canton, et sur la progression résiduelle de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (4,9%), malgré la crise financière mondiale. Cette crise a en revanche un effet immédiat sur l'impôt sur la fortune, pour lequel l'indexation des acomptes a été réduite à 0%.

Incertitudes à moyen terme

Le Conseil d'État mentionne une série de risques et d'incertitudes qui pourraient peser sur le ménage cantonal à moyen terme, en particulier les projets fédéraux en matière de financement des hôpitaux (65 millions) et de réforme des caisses de pensions publiques (31 millions). Par ailleurs, le Conseil

Chaque fois que l'État dépense 100 francs, il prévoit de consacrer en 2009:



d'État est conscient que l'augmentation des recettes, liée aux cycles conjoncturels, ne se poursuivra pas au même rythme dans les années à venir. C'est pourquoi il entend

continuer à assurer la maîtrise des charges du ménage courant, et à n'engager de nouvelles dépenses que dans la mesure où leur financement sera assuré.

Effets de la croissance démographique

L'augmentation des charges des collectivités publiques vaudoises découle en grande partie de l'augmentation du nombre des habitants du Canton. On le vérifie par le chiffrage de la mesure 28 du Programme de législature: le projet de budget prévoit globalement 32,6 millions pour que les prestations de l'État – toutes choses égales par ailleurs – puissent être fournies à l'ensemble des ayant droit.

Dans le domaine de la formation, par exemple, l'évolution de la démographie scolaire vaudoise implique la création de 191 postes au total, dont 40 attribués spécifiquement au programme de législature.

Dans ce cadre l'augmentation des demandes de bourses d'études ou d'apprentissage se chiffre à 2,6 millions. L'augmentation du nombre des cas suivis par le Service de protection de la jeunesse entraîne un coût supplémentaire de 2,4 millions. Dans le domaine médico-social, la seule augmentation du nombre des bénéficiaires entraîne une augmentation des charges de 3,1 millions de francs.

À l'inverse, la croissance démographique contribue également à l'augmentation des recettes fiscales. Le nombre des contribuables vaudois a en effet augmenté de près de 20 000 en quatre ans.

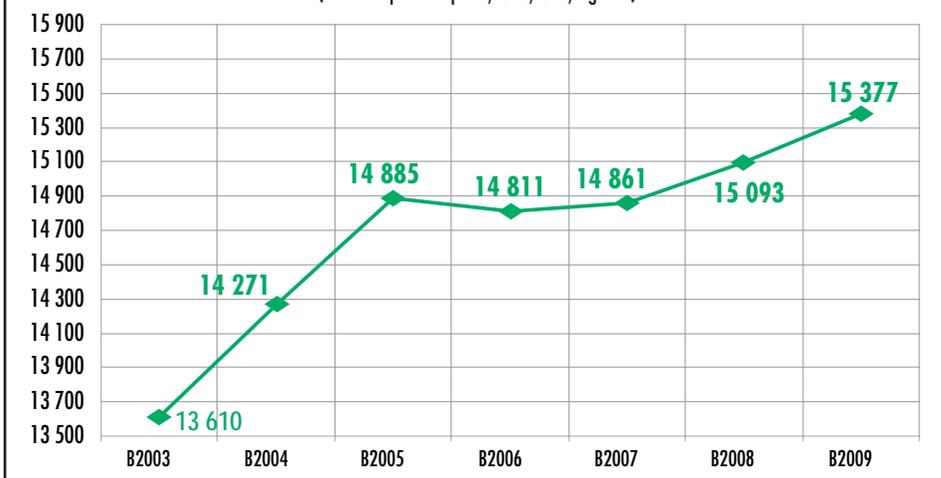
Postes supplémentaires: 284 ETP

Les postes nouveaux que le projet de budget 2009 prévoit de créer aboutissent à 284 équivalents temps plein. Parmi ceux-ci:

- 44 ETP sont totalement compensés,
- 46,3 ETP vont à la Police cantonale,
- 15 ETP vont à la formation professionnelle,
- 7,8 ETP vont à l'ordre judiciaire,
- 3 ETP sont affectés aux allocations familiales,
- 119 ETP correspondent aux nouveaux postes d'enseignants répondant à l'augmentation démographique, surtout dans l'enseignement supérieur et le post-obligatoire.

Évolution des effectifs 2003-2009

(non compris Hospices, Unil, ORP, églises)





Actives, les formations 2009 du CEP sont en ligne

Le centre de formation pour le personnel de l'État a dynamisé son site ainsi que son offre en matière de cours pour les équipes.

L'originalité de l'offre 2009 du Centre d'éducation permanente (CEP) réside dans des formules courtes et intenses: 10 thèmes sous forme d'entraînements «100% pratiques» ainsi que cinq séminaires destinés exclusivement à des équipes professionnelles, en prise directe avec leurs pratiques et projets. Zoom sur cette sélection du catalogue 2009.

S'entraîner: l'art de progresser par la pratique

«Le regard des autres sur ma façon de gérer une séance? Très différent du mien!» explique l'un des participants au séminaire S'entraîner à la conduite de séance. «Je suis capable d'auto-analyse mais rien ne remplace un regard extérieur» poursuit-il. Les séminaires d'entraînement du Centre d'éducation permanente (CEP) proposent de plonger dans la pratique et de se confronter à l'expérience des autres – de manière constructive – avec l'expertise d'un coach. Dans le cas de la conduite de séance, les participants sont filmés en train de mener une séance dans leur domaine de prédilection. Chacun leur tour, ils sont acteurs ou observateurs. Ils reçoivent et donnent des feedbacks.

Il vaut mieux être préparé et avoir suivi un cours de base au préalable car peu de théorie est dispensée dans ce cours. «C'est très impliquant: tu te lances à l'eau dès les premières minutes» décrit une participante. Les mises en situation, les remarques constructives, les partages d'expériences rendent la formule tonique.

Si vous ne vous sentez pas encore au top après deux demi-journées d'entraînement, il est possible de se réinscrire pour une prochaine série.

Séminaires d'entraînement

Pour cadres et spécialistes expérimentés:

- S'entraîner à conduire des séances
- S'entraîner à négocier
- S'entraîner à trouver des solutions inattendues
- S'entraîner à déléguer et à fixer des objectifs
- S'entraîner à conduire des entretiens en bilatérale
- S'entraîner à la repartie constructive

Séminaires tout public, expérimenté:

- S'entraîner à communiquer en professionnel
- S'entraîner à gérer les priorités
- S'entraîner à rédiger

Équipes professionnelles: équipes en formation!

«Le travail en équipe est essentiel», disait malicieusement le romancier français Tristan Bernard, célèbre pour ses mots d'esprits, «car en cas d'erreur ça permet d'accuser quelqu'un d'autre...». L'équipe espagnole victorieuse de l'Euro 2008, nous a démontré autre chose: la cohésion d'un groupe fait la différence face à des leaders isolés. Dans le monde professionnel, les équipes se constituent pour un projet ou existent durablement. Dans les deux cas, des individus de caractères différents, d'expériences variées, de formations complémentaires se côtoient: ils apprennent à travailler ensemble – sur le tas. Un projet, une aventure, un objectif commun les lient. Pour ces équipes professionnelles, le CEP imagine une formule destinée à accroître la cohésion du groupe.

Comment s'y prendre? Rien de plus simple. Le responsable de l'équipe contacte le CEP et choisit la période la plus propice: l'ensemble de l'équipe doit participer. Une rencontre pour déterminer les besoins précis scellera le projet. La formation – sur les thèmes proposés – est gratuite pour les équipes de l'État de Vaud.

Séminaires destinés aux équipes professionnelles

- Faire équipe.
- Coopérer et communiquer en petites équipes.
- Innover avec son équipe
- Mener des projets avec son équipe
- Gérer le temps et les priorités avec son équipe
- Simplifier et améliorer avec son équipe.

Tous les séminaires sur www.cep.vd.ch, le site du Centre d'éducation permanente qui vient d'être relooké et qui propose une nouvelle fonction essentielle: la possibilité de choisir les dates des cours.

Contact: Sonia Orellana, 021 641 68 55 ou Pierre Jacot, 021 641 68 89, info.cep@vd.ch

Témoignage d'une participante

Teresa Simoes de Oliveira Ribeiro, responsable de la Caisse et des demandes de congé de formation à l'Hôpital de Cery a pris part au séminaire *S'entraîner à communiquer en professionnel*.



«Je pratique le judo psychologique»

Qu'est-ce qui vous a incité à choisir un séminaire d'entraînement? Quelles étaient vos motivations?

– Le désir de mieux répondre aux patients et aux collègues, d'apprendre à gérer des situations difficiles. J'ai pris conscience de l'influence de nos attitudes sur les réactions des autres dans un cours de communication de base; je souhaitais travailler des mises en situation.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette forme de formation?

– J'ai beaucoup apprécié le tandem formé par la formatrice – très professionnelle – et la comédienne; les jeux de rôle nous aidaient à appréhender les problèmes avec philosophie. Nous devons constamment réagir face à des situations imprévues – reflet de ce que nous vivons au travail. Je regrette que cela se soit terminé après deux demi-journées; nous commençons tous à être en confiance. L'exercice est difficile: travailler sur ses peurs face à des inconnus, c'est éprouvant.

Avez-vous pu mettre en pratique les conseils, les expériences acquises lors de cette formation?

– Je pratique le «judo psychologique»: j'affronte positivement les obstacles; j'évite de prendre d'emblée un ton agressif. Ce n'est pas facile. Il faut d'abord accepter la démarche, respirer et se lancer. Je constate que ça marche.

Comment résumeriez-vous le cours à une personne intéressée?

– Je l'encouragerais à s'inscrire! D'ailleurs, dès que possible, je repars pour une séance d'entraînement dans le même domaine.

Le plan stratégique du CHUV: un fil conducteur pour l'hôpital

Issu d'un long travail de réflexion, le Plan stratégique, tout à la fois instrument de pilotage et d'évaluation, constituera la feuille de route de la direction et de l'ensemble des collaborateurs du CHUV.



Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV.

«Le plan stratégique 2009-2013 peut être vu comme un guide qui cherche à fédérer plus de 8000 employés et 80 corps de métiers autour de valeurs et d'objectifs communs, explique Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV. Dans une institution comme la nôtre, la population est très hétérogène. Nous avons donc cherché à établir des flèches rouges indiquant la direction à suivre, que ce soit au niveau individuel ou collectif. Elles convergent toutes vers le bien-être du patient, qui représente notre but ultime.»

Vieillesse de la population, pénurie des soignants et coûts

Dans l'élaboration d'un tel document, que Daniel Petitmermet, chef du service Stratégie, Qualité et Organisation, a orchestré de bout en bout, la tâche la plus ardue a consisté à définir des priorités. Que ce soit du côté du profil de la population (vieillesse, maladies chroniques), de la pénurie des soignants, de la concurrence ou encore des coûts de la santé. Cet immense travail collectif qui a

été réalisé de manière coordonnée entre le CHUV et l'UNIL par sa Faculté de biologie et de médecine, cette dernière assurant la dimension académique (le «U») du CHUV, a débuté par un recensement des axes prioritaires auprès des différents services et départements du CHUV. Un vivier dans lequel les groupes de travail ont puisé et sur lequel ils ont réfléchi avant que la taskforce présidée par le directeur général ne structure le tout.

Dans sa version finale, le plan stratégique 2009-2013 comporte cinq programmes stratégiques transversaux, cinq centres d'excellence et huit chantiers prioritaires. Les programmes stratégiques transversaux traitent des grands enjeux de santé publique, ou de la formation des médecins et des soignants. Au cœur du tout, le vieillissement et les personnes âgées, dont la proportion passera de 15 à 20% de la population d'ici 2020.

Un autre groupe dont la prise en charge doit s'effectuer de façon spécifique a été défini sous le terme de «populations vulnérables»: avec 12 000 sans-papiers et 8% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le canton de Vaud doit se préparer à gérer ces nouveaux enjeux sociaux. Sont ensuite définis des axes d'ordre pathologiques, dont le premier concerne la nutrition et les troubles du comportement alimentaire et le second, la santé mentale. Le dernier volet traite de la formation post-graduée: «Si nous ne faisons rien, nous allons vers une pénurie de soignants, insiste Pierre-François Leyvraz. Notre ambition est que Lausanne devienne un pôle de formation attractif pour les jeunes professionnels suisses et européens.»

Concurrence et leadership

La deuxième partie du plan définit cinq centres d'excellence qui visent à concentrer les efforts en médecine hautement spécialisée et à assurer un leadership au CHUV dans un contexte de concurrence accrue.

Ils ont été identifiés sur la base de leur productivité et de leur potentiel de développement en terme académique et clinique. Ils seront soutenus de façon prioritaire. Il s'agit des maladies cardio-vasculaires (centre Cardiomet), du cancer, des neurosciences cliniques, du bioengineering et de l'immunologie et des maladies infectieuses.

Ecole de biologie et de médecine

Enfin, huit chantiers prioritaires ont été fixés. Ils représentent les conditions matérielles requises pour réaliser les ambitions du CHUV. Les deux premiers se focalisent sur des transformations structurelles. Il s'agit de la création de «L'Ecole de biologie et de médecine», qui regroupera à terme la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et le CHUV dans une organisation et une gouvernance commune, ainsi que du déploiement d'un réseau hospitalier romand.

Ces chantiers cherchent à améliorer la prise en charge du patient, notamment par le développement d'un dossier patient informatisé ou à créer des plateformes de recherche clinique pour en augmenter l'efficacité. Une politique efficace de ressources humaines permettra d'attirer et de retenir les meilleurs professionnels. Au niveau des infrastructures, des travaux de rénovation et de construction de nouveaux espaces seront planifiés. Pour finir, dans une optique de développement durable, une gestion efficace des déchets, de la consommation d'énergie et de la mobilité sera établie.

«Ce plan ne doit pas rester théorique, précise Pierre-François Leyvraz. Il permettra à la fois de piloter le système, puis d'évaluer ce qui a été accompli. Nous tenons également à partager notre vision et nos valeurs avec le personnel du CHUV. Afin que chacun puisse appliquer des notions comme l'accueil et l'empathie dans son travail quotidien.» – GZ

Le m2, un bon plan pour les pendulaires c

A la recherche du père du m2

Extrait du discours de François Marthaler prononcé lors de l'inauguration du 18 septembre.

Prendre part à la naissance du métro m2 est une immense fierté. Cette infrastructure arrive un peu tel l'enfant prodige et nous emplît tous d'admiration et d'espoir (...).

Se pose alors la délicate question de la paternité. Fréquemment désigné par les médias comme le « père du m2 », le municipal lausannois des travaux et administrateur délégué du Métro Lausanne-Ouchy SA, Olivier Français, peut en effet être fier de ce bébé high tech.

Permettez-moi, au nom du Conseil d'État, de lui adresser un message tout particulier de reconnaissance pour son engagement de chaque instant dans ce projet techniquement, politiquement et financièrement risqué. Il ne fait aucun doute que ses compétences professionnelles ont été précieuses au bon déroulement du projet. À quoi j'ajoute que la confiance et l'information réciproques ont caractérisé les relations entre le canton et le MLO tout au long de cette gestation de plus de quatre ans. Cette bonne entente a notamment prévalu lors de l'épisode de l'effondrement de Saint-Laurent. Un épisode que certains esprits mal tournés pourraient comparer à la perte des eaux... L'important était alors d'ajuster les techniques de creuse, en particulier dans le secteur de la Cathédrale, sous la rue Pierre Viret, du nom du prédicateur rendu célèbre par sa participation à la fameuse Dispute de Lausanne en 1534. Tout ça pour dire que demain les manuels d'histoire feront peut-être mention de la « Bonne entente de Lausanne » en 2005...

Bref, si Olivier Français n'est pas le père biologique du m2, il en a certainement été, avec Daniel Brélaz, et la direction de projet, l'un des accoucheurs. À l'évidence, la montagne n'a pas cette fois-ci accouché d'une souris. Et à voir la cravate du syndic de Lausanne, on comprend bien pourquoi...



Couper de ruban par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, entouré de Daniel Brélaz, André Bugnon, Olivier Français, Pascal Broulis et François Marthaler.

Mais alors, à qui faut-il accorder la paternité du premier métro automatique de Suisse? Plus trivialement dit: qui a mis la petite graine? Comme souvent, la question, pour importante qu'elle soit, n'a pas de réponse définitive. Il subsiste toujours un léger doute...

Si c'est mon prédécesseur écologiste Philippe Biéler qui a victorieusement défendu le crédit de construction devant le Grand Conseil et devant le peuple vaudois en 2002, ce colossal crédit d'ouvrage découlait directement des études dont le financement était assuré par le crédit voté en 1997 par le parlement sur proposition du socialiste Daniel Schmutz. C'est déjà lui qui avait défendu en 1993 le décret « accordant un crédit d'étude du prolongement du Métro Lausanne-Ouchy entre la place du Flon et Venes-Epalinges ».

Mais il s'agissait là de la suite logique des études décidées par la Municipalité de Lausanne en 1987 visant à prolonger le métro Lausanne-Ouchy selon une ligne en Y dont une branche partirait en direction de la Sallaz et l'autre vers la Blécherette en passant par... le palais de Beaulieu.

À cette époque, Lausanne était dirigée par le syndic Paul-René Martin, une figure du radicalisme vaudois. À la recherche du père du m2, on

pourrait encore remonter au plan directeur régional de la CIURL de 1973 qui formulait déjà l'idée de prolonger le métro en direction du Nord.

Le journal *24 Heures* d'hier nous apprenait qu'en 1970 l'ingénieur Roland Ribi avait fait son travail de diplôme sur ce projet. Mais il concluait en précisant que M. Ribi (je cite) « refuse de revendiquer la paternité de ce bébé ». Voilà une hypothèse de moins !

Bref, on n'est pas très loin de l'immaculée conception.

Ou alors, moins mystérieusement, c'est que nous nous trouvons en présence d'une filiation d'idées fécondes, conjuguée à une convergence de compétences et d'engagement! Une filiation que l'on pourrait faire remonter à Jean-Jacques Mercier, promoteur de la toute première Ficelle.

Comme on le voit, le m2 est l'héritier d'une noble ascendance. Ainsi, notre nouveau métro a-t-il certainement du sang bleu et blanc: celui des tl, lesquels, s'ils ne prétendent pas à la paternité, en sont les parents adoptifs. Et l'on peut être confiant en constatant qu'ils ont déjà élevé le grand frère TSOL au rang de m1 !

On ne saurait conclure ce tableau généalogique sans saluer et remercier la généreuse marraine du m2: la Confédération. Elle, qui s'est penchée sur le berceau avec sa baguette magique, y a déposé quelque présent et a coupé le cordon, pardon, le ruban !

Comme c'est l'usage lors d'une naissance, je ne voudrais clore ce message sans évoquer les frères et sœurs à venir. Un petit garçon si c'est un métro ou une petite fille s'il s'agit d'une ligne de tramway. L'échographie devrait nous l'apprendre très bientôt... Pour l'heure, il faut surtout souhaiter longue vie au premier métro automatique de Suisse !

François Marthaler, conseiller d'État

du canton

L'ouverture du m2, le 27 octobre prochain, ajoute un maillon essentiel à la politique de transports en commun conduite par l'État. Et permet d'adoucir avantageusement sa mobilité.

Si le nouveau métro changera à coup sûr la vie des Lausannois, il facilitera également celle de nombreux Vaudois. Les pendulaires en profiteront: celles et ceux d'entre nous qui vivent hors Lausanne et gagnent chaque jour le CHUV, la Riponne, la Cité, voire l'ISREC n'auront bientôt plus que quelques pas à faire pour rejoindre leur travail en quittant le métro emprunté à la gare ou au P+R de Vennes, par exemple. Redessiné par les tl, le nouveau plan du réseau des bus voit le rabattement de plusieurs lignes sur le nouvel axe ferroviaire nord-sud; cela renforce l'efficacité, et par conséquent l'attractivité du métro. Au Flon, l'interconnexion du m2, du m1, du LEB et de plusieurs lignes de bus met Saint-François et le CHUV aux portes d'Echallens ou de Froideville...

Pour une meilleure qualité de vie

Pour essentiel qu'il soit, le m2 n'en reste pas moins un maillon dans le développement d'une politique des transports qui veut doter le canton d'une infrastructure à l'aune du développement économique et démographique actuel. Nouveaux axes forts reliant des pôles de l'agglomération Lausanne-Morges ou RER digne de ce nom seront autant de réponses à même d'accroître la mobilité et, partant, la qualité de vie – qui rime de moins en moins avec voiture privée. Les pendulaires régulièrement englués dans les encombrements de l'A1 ne le contrediront pas. – LJ



Les dessous du Pont Bessières vus depuis une rame du m2.

Combiner le train ou la voiture avec le m2

Les possibilités offertes aux pendulaires avec l'insertion, le 27 octobre, de la nouvelle ligne de métro et de ses 14 stations dans le réseau des transports publics sont infinies. Avec une cadence d'une rame toutes les 6 minutes et un tempo de 20 minutes maintenant entre Epalinges et Ouchy, affronter lausanne en voiture devient vain.

A titre d'exemple, la soussignée imagine de quoi sera fait ses trajets entre St-Légier et la place du château. Trajets aujourd'hui couverts en 50 minutes, en voiture d'abord (jusqu'à Vevey où une place de parc louée 80.– par mois m'attend), puis en train (billets multicourses demi-tarif, 84 francs par mois, sans l'abonnement) et enfin à pieds. Avec le m2, je pourrai m'éviter la grimpe de la gare au château et gagnerai peut-être quelques minutes si les correspondances sont avec moi.

Gagner du temps et de l'argent

Dans la combinaison voiture et m2, je mets 13 petites minutes jusqu'au parking de Vennes d'où je peux bondir dans le métro. Au total, en moins de 30 minutes, je devrai être à mon bureau après avoir payé mon

abonnement métro/parking, soit 98 francs par mois. Bilan: un gain d'argent et de temps à condition que je ne m'enlise pas dans un bouchon sur l'autoroute!

Abonnements parking/métro

Bon à savoir: l'abonnements parking (Vennes ou Ouchy)/métro s'achète à l'Office du stationnement et nécessite la production d'une pièce d'identité et d'une photo passeport. Attention! le renouvellement d'un abonnement peut se faire via les machines à paiement sur les parkings mais elles n'acceptent que des pièces de 2 et 5 francs ou des cartes Cash. Astuce: si l'on ne possède pas ce genre de carte, acheter plusieurs abonnements mensuels à l'avance à l'Office du stationnement pour éviter d'y retourner trop souvent. Quant à la solution du paiement en monnaies: c'est long, encombrant et l'on risque de bloquer la machine. – AG

Office du stationnement, rue St-Martin 29, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, tél.: 021 315 37 30. Infos sur le m2 auprès des Transports publics de la région lausannoise: www.tl.ch, tél.: 021 621 01 11. Points de vente: Rue Haldimand 3 et Place de l'Europe.





C'était aux temps de l'école ménagère

On les a oubliés, ou presque, mais les cours ménagers ont constitué pendant 150 ans un parcours obligé pour des générations de jeunes filles fréquentant l'école vaudoise. Un ouvrage explore cette institution voulue par les femmes, puis écartée, par souci d'égalité et parce que jugée superflue aux regards des progrès de la société de consommation.

Non, Tamlin Schibler ne se décrit pas comme une fée du logis. D'ailleurs, elle n'a jamais, tout au long de sa scolarité en terre vaudoise, suivi un seul cours de cuisine. De ce qui a été, de 1834 à 1984, l'enseignement ménager dans le canton de Vaud, Tamlin Schibler n'a guère pratiqué que la couture.

Récente licenciée en histoire contemporaine de l'Université de Lausanne, elle s'est intéressée à ce pan de l'éducation un peu par hasard, en découvrant dans la rubrique «Perdus de vue» de certains journaux des photos de volées d'élèves d'écoles ménagères dont l'une d'entre elles se met à la recherche de ses condisciples. «Qui étaient-elles, qu'était cette école ménagère?» C'est ainsi que Tamlin Schibler commence à creuser un sujet qui allait devenir son mémoire de licence et qui sera publié en novembre



L'école de Marcelin est la première en Suisse à proposer des cours de puériculture avec de vrais poupons (1926). De 1930 à 1971, les élèves vaudoises ne poursuivant pas une formation doivent suivre une année d'école ménagère, entre 15 et 16 ans.



Des maîtresses d'école ménagère sont formées à l'École normale de Lausanne où elles suivent notamment des cours de repassage (photo: 1960). Elles enseignent ensuite l'économie domestique aux fillettes des écoles primaires vaudoises.

prochain sous le titre *Fées du logis. L'enseignement ménager dans le canton de Vaud de 1834 à 1984*.

Une histoire escamotée

Et l'étudiante de découvrir avec surprise que de cette véritable institution qu'était l'école ménagère, peu de documents ou de sources sont restés. Elle interroge deux anciennes maîtresses, témoins aujourd'hui rares. Déniche quelques photos aux Archives cantonales et à l'École de Marcelin ainsi que des manuels où l'on apprend, par exemple, comment passer correctement la panosse en huit étapes. Étrangement, alors que le canton de Vaud fut, selon toute vraisemblance, le seul à instaurer de 1930 à 1971 un an d'enseignement ménager obligatoire, imposé à toutes les jeunes filles âgées de 15 à 16 ans, ne poursuivant pas une formation après

leur scolarité, aucune étude n'a jamais été consacrée à ce sujet. La société trépidante de consommation et la dévalorisation des tâches ménagères l'avaient poutsé, propre en ordre, jusqu'à cet ouvrage. – AG

«Fées du logis. L'enseignement ménager dans le canton de Vaud de 1834 à 1984». En souscription jusqu'au 30 novembre (prix: 42.-) à la Bibliothèque historique vaudoise, Grand Chêne 8, 1002 Lausanne, 021 331 18 00 ou www.s-a-v.org/bhv.htm.

L'école des femmes...

L'école ménagère est née surtout de la volonté des femmes. Une constatation qui a surpris l'auteur de *Fées du logis*. Comment des femmes pouvaient-elles vouloir être enfermées dans un carcan domestique? se demandait Tamlin Schibler, jeune femme de 25 ans, acquise aux valeurs de l'égalité. La réponse est à chercher du côté du contexte social de l'époque, du besoin des femmes de voir leur travail domestique reconnu, enseigné et couronné d'un diplôme. Un besoin qui collait d'autre part aux valeurs morales d'alors qui désignaient les femmes comme les gardiennes irréprochables d'un foyer bien tenu, d'une famille saine et bien nourrie, bref d'une cohésion sociale que l'on croyait immuable.

«L'école ménagère telle que pensée et enseignée était vouée à disparaître» affirme Tamlin Schibler qui regrette toutefois qu'elle n'ait pas évolué vers un enseignement destiné aux filles comme aux garçons, histoire de les préparer au partage des tâches domestiques.



Produits du terroir de Marcelin à acheter et choucroute à faire soi-même

Pommes, vins, jus de pommes et miel, autant de bonnes choses que les domaines cantonaux de Marcelin et de Villeneuve proposent au personnel de l'État à un prix préférentiel. Un atelier de fabrication de choucroute ainsi qu'une vente de plusiers variétés de pommes ponctuent cette année cette action.

Avec l'automne, voici revenu le temps de souscrire aux produits du terroir cultivés et fabriqués par les domaines cantonaux de Marcelin et de Villeneuve. Lancée en 2002, cette action organisée à l'attention des collaborateurs de l'État de Vaud – commander et acheter à un prix préférentiel des pommes, du vin, du miel et du jus de pommes – séduit de plus en plus. Un bulletin de commande est encarté dans ce numéro de *La Gazette* et peut également être téléchargé et imprimé depuis Intranet. La possibilité de commander en ligne comme tel était le cas déjà l'année passée, toujours sur Intranet, sera fonctionnelle fin octobre.

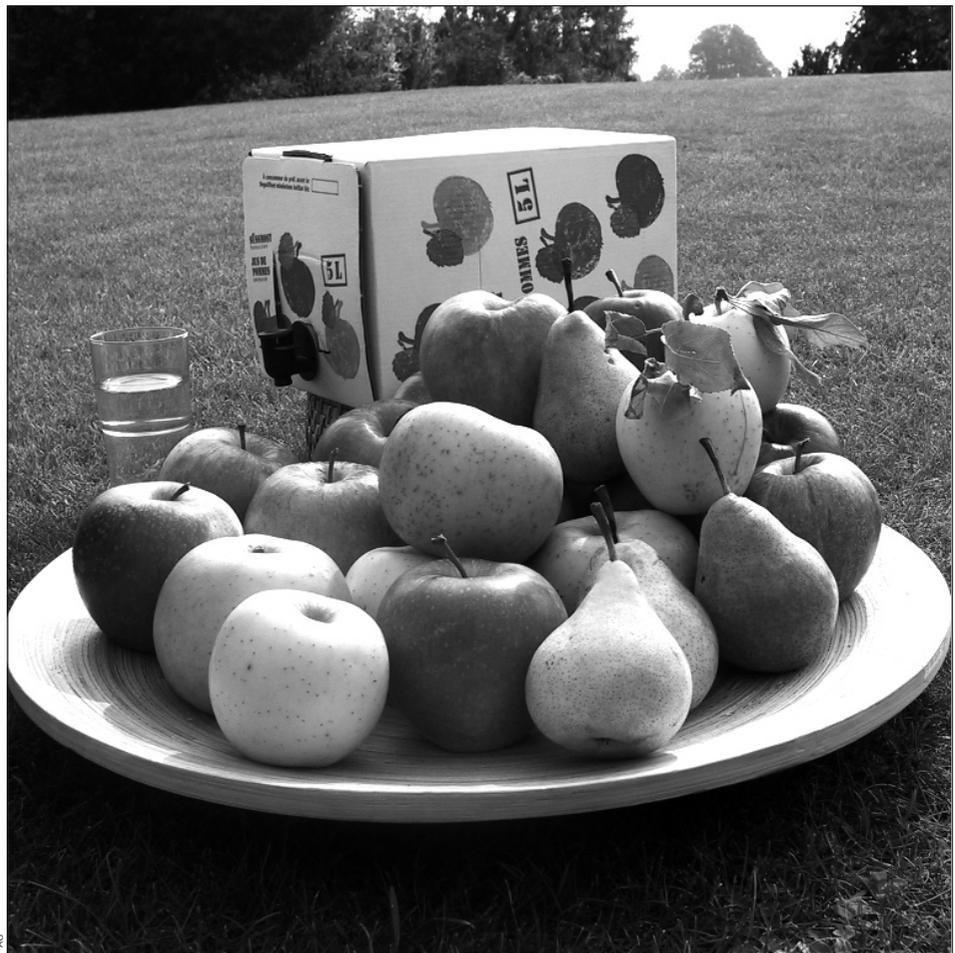
Souscrire, se rendre sur place, payer et emporter ses produits

Pommes aux saveurs différentes pour varier ses desserts d'hiver, vins à savourer et à offrir, jus de pommes pour assurer sa ration quotidienne de vitamines et miel pour adoucir les longs mois d'hiver. Autant de produits que l'on peut souscrire, à l'aide du bulletin encarté, **jusqu'au 15 décembre** dernier délai. Les commandes peuvent ensuite être retirées et payées, soit à Marcelin, les 31 octobre, 1^{er}, 7, 8 et 14 novembre ainsi qu'aux heures d'ouverture de l'Espace dégustation-vente, soit à Villeneuve, le 13 décembre ou sur rendez-vous (plus de détails sur le bulletin). Attention, aucune livraison ne sera effectuée, tout comme aucune confirmation de commande ne sera délivrée.

Fabriquer sa choucroute maison: simple et savoureux!

Les personnes qui souhaitent retirer leurs produits souscrits ou celles qui souhaitent faire un tour à Marcelin lors de l'un des jours de vente directe proposés, soit les 31 octobre et 1^{er} novembre prochains, pourront par la même occasion s'initier à la fabrication de la choucroute.

L'école ménagère de Marcelin, en partenariat notamment avec Prométerre, l'Espace prévention de Morges et les jardiniers du site de Marcelin, organise une manifes-



Des pommes aux saveurs différentes, à croquer tout l'hiver, ainsi que du jus de pommes, du miel et des crus composent le panier automnal de la souscription lancée depuis 2002 par les domaines cantonaux de Marcelin et de Villeneuve.

tation afin de promouvoir leur action. Un grand marché se tiendra dans les jardins de Marcelin où l'on pourra acheter une dizaine de variétés de pommes différents (Gala, Boscop, Idared, Chantecler, Breaburn ou Granny) ainsi que du jus de pomme. Tandis que des ateliers de fabrication de choucroute ou de tressage d'oignons seront organisés dans les salles de l'école ménagère.

Après avoir acheté du chou, le public pourra le préparer et le mettre en bocaux (en vente) sous la surveillance technique d'une personne expérimentée puis repartira avec une fiche technique pour la suite de la fermentation. Un recueil de recettes à base

de choucroute sera proposé à la vente.

Afin de faire la preuve des qualités culinaires de la choucroute, celle-ci pourra être dégustée sous la forme de deux mets, une salade et un gratin. Tandis que le stand d'informations de l'Espace prévention de Morges en démontrera quant à lui les vertus du point de vue de la santé. Riche en vitamine C, la choucroute offre une parade aussi diététique que savoureuse aux frimas de l'hiver et à ses rhumes.

– AG

Vente de pommes et atelier choucroute: jardins et salles de cours de Marcelin, Morges, vendredi 31 octobre, de 9h à 16h30 et samedi 1^{er} novembre, de 9h à 13h.

Oser tous les métiers: atelier d'informatique



La 6^e journée «Osez tous les métiers» aura lieu jeudi 13 novembre. Filles et garçons âgés de 10 à 13 ans s'initieront au monde du travail. Nouveauté: en plus du parlement, un atelier informatique est proposé aux filles, tandis que les garçons découvriront les soins infirmiers.

Le 13 novembre prochain a lieu la journée *Osez tous les métiers* (JOM), organisée par le Bureau cantonal de l'égalité (BEFH) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Cette manifestation, destinée aux élèves de 5^e, 6^e et 7^e années scolaires, a pour objectif d'inciter d'une part les filles à aller voir de près une activité plus fréquemment exercée par les hommes et d'autre part les garçons à approcher une activité plus souvent accomplie par les femmes, cela en

compagnie d'une personne de leur entourage proche. Depuis son lancement en 2003, plus de 60 000 élèves et autant d'adultes ont participé à la JOM dans le canton.

Soins infirmiers, informatique et politique: trois ateliers à choix

Afin d'offrir aux jeunes une occasion supplémentaire d'explorer de nouveaux univers et d'envisager leur avenir sans restrictions, trois événements spéciaux sont proposés par le Bureau de l'égalité. Les garçons pourront

explorer le métier d'infirmier, au travers de simulations de soins, exercées sous la conduite d'étudiant-e-s des hautes écoles de la santé. Les filles auront l'occasion d'explorer la fonction de politicienne, en siégeant au Grand Conseil pour une session parlementaire fictive et, pour la première fois, elles pourront assister à des activités mises en place par des entreprises du Groupement romand de l'informatique (GRI) (voir encadré).

Outre le nouvel atelier d'informatique proposée cette année, la fréquence des

Biologiste, spécialiste du management en biotechnologie et maman

Aujourd'hui responsable des start-up au sein de PACTT, une cellule favorisant la valorisation et le transfert de technologies issues tant de l'Université que du CHUV, Agnès Oertli offre un parcours exemplaire à l'occasion de cette 6^e journée *Osez tous les métiers*.

Entre sciences et finances

Née dans une famille «pas du tout branchée technique», entourée de deux sœurs et d'un petit frère, Agnès Oertli ne peut évoquer un quelconque exemple familial pour expliquer son intérêt pour la science, ainsi que celui de ses sœurs qui sont aujourd'hui médecins, et pour la finance. Deux mondes très très prisés des hommes. Si ce n'est qu'elle s'y est toujours sentie à l'aise, inspirée, avec une envie sans cesse renouvelée de «faire marcher son cerveau». «C'est vrai que je

n'ai pas ma langue dans ma poche, je suis très «femme» en cela, comme j'aime à développer des relations, à prendre du temps pour échanger. Mais dans mon domaine du transfert de technologies c'est un avantage qui me permet de mettre en contact des partenaires financiers avec des chercheurs», argue cette jeune biologiste de formation, titulaire d'un MBA en management des technologies et mère de deux fillettes, sans oublier un troisième enfant à venir début 2009.

Maternité et carrière, possible?

Agnès Oertli l'avoue, fonder une famille n'a pas été un pas facile à franchir. Elle réalise qu'être cadre supérieur et femme sans enfant est une position aujourd'hui acceptée. Mais lorsque pointe l'enfant et que le travail à temps partiel s'impose, «on est tout d'un coup jugée moins capable de gérer un poste



à responsabilité». Parce qu'elle ne s'estime pas être carriériste à tout prix, Agnès Oertli a accepté de réduire son activité professionnelle au profit de ses filles. Mais n'entend pas renoncer à ses ambitions. Pour elle, mais aussi pour montrer à ses filles de quoi une femme est capable.

— AG

pour les filles

ateliers a été doublée puisqu'ils auront lieu le matin et l'après-midi, ce qui permettra d'accueillir plus d'inscriptions.

Informatique, un truc de garçons?

Le Bureau de l'égalité s'est associé au GRI (Groupement romand de l'informatique), afin d'offrir aux filles la possibilité de découvrir une filière technique qu'elles ont encore aujourd'hui trop tendance à délaissier: l'informatique. A titre d'exemple, 150 diplômés en informatique ont été délivrés à des garçons en 2007, alors que seules 7 filles décrochaient le leur. En 2008, elles sont 28 à avoir entrepris un apprentissage en informatique contre 380 garçons*. Dommage car le monde de l'informatique est en pleine expansion et regorge de possibilités professionnelles. Afin de démystifier l'ordinateur, des entreprises travaillant avec le GRI recevront les participantes pour leur faire des démonstrations et mises en situation.

*sources: SCRIS

Infos et formulaire d'inscription sur le site du Bureau de l'égalité: www.vd.ch/egalite

Atelier d'informatique: programme

La matinée sera composée de deux parties distinctes:

1^{re} partie: en groupe

- 7h45: accueil des jeunes filles
- 8h: projection de deux films de 4 minutes chacun sur *Les filières de formation aux métiers de l'informatique* et *Les métiers de l'informatique*.
- 8h15: discussion
- présentation par Mme Moser (l'EPFL), sur le thème *Internet et la sécurité*.
- 8h45: *De quoi est composé un ordinateur?* présentation par M. Jacques, de la Bedag.
- 9h: démontage d'un disque dur.
- 9h45: exercice de programmation scratch avec M. Doche, de la Haute école du Valais (Hevs).

2^e partie: en entreprise

- de 11h à 12h30: présentation de l'entreprise (activité, place de l'informatique, profil du personnel) suivie d'une visite et d'interventions de collaborateurs travaillant avec l'informatique.

Orion, chien guide pour aveugle, le livre

Avez-vous rencontré le chiot Orion dans les corridors de l'administration cantonale? Ou peut-être était-ce au cours Typo3? Vous serez heureux d'apprendre que le fidèle compagnon qui accompagnait partout Marc Johannot est devenu aujourd'hui le chien guide d'une personne non voyante. Le livre de ses aventures vient de paraître. Vendu au profit de l'École romande pour chiens-guides d'aveugles, cet ouvrage réunit



les meilleures histoires de son blog. Des récits courts et plein d'humour, racontés par un chien, rien de tel pour combler un moment de blues ou simplement pour sourire en attendant votre bus ou votre train. Voilà un joli cadeau de Noël et un coup de pouce pour une bonne action.

Commande du livre auprès de www.msdesign-creation.com, 212 pages, 28.- + 6.- de frais de port.

L'équipe du Grand Conseil vaudois L'emporte 2 à 1 contre les parlementaires fribourgeois

L'équipe de football du Grand Conseil vaudois – composée de Jean-Marc Chollet, Jérôme Christin, François Deblüe, Olivier Epars, Lucas Girardet, Fabien Loï Zedda, Raphaël Mahaim, Philippe Martinet, Michele Mossi, Olivier Rapin, Igor Santucci et Vassilis Venizelos – a rencontré celle de ses homologues fribourgeois mercredi 17 septembre. «Nous menions 2 à 0 à la mi-temps», raconte Igor Santucci, secrétaire général adjoint du Secrétariat du Grand Conseil, «et c'est en grande partie grâce aux prouesses de notre gardien, Michele Mossi, que nous avons réussi à éviter

l'égalisation, voire pire car les Fribourgeois nous dominaient allègrement en deuxième mi-temps».

Faute de temps et à cause de la difficulté de réunir tous les joueurs pour des entraînements, l'équipe de foot du Grand Conseil apprend à s'organiser au fil des rencontres qui permettent aux joueurs de mieux se connaître et d'apprécier les qualités, les forces comme les faiblesses de chacun.

Le prochain match aura lieu à Vevey, samedi 4 octobre, et opposera l'équipe du Grand Conseil à celle de la commune de Vevey.

Lavaux, photographié par un taxateur

Suite à la publication en mai 2007 de son livre «Au cœur des 3 soleils, Lavaux», Eric Givel, taxateur à l'administration cantonale des impôts, expose, dans une vingtaine d'Ambassades et Résidences Suisses à l'étranger, ses photographies prises dans la région qui l'émerveille chaque jour.

Ses images, dont quelques-unes sont à découvrir à l'adresse internet www.jakart.info/jakart@2008/programs/



UNESCO/worldheritageindex.htm, devraient également pouvoir bénéficier d'autres vitrines internationales à Cuba, Tokyo, Moscou ou Montréal.



À vendre: une machine à laver la vaisselle Bosch 12 couverts comme neuve; prix: 300.-. 1 lit en pin, 190 x 90, avec matelas et tiroir; prix: 100.-. 1 armoire en pin, 3 portes coulissantes; prix: 100.-. 1 petit bahut style espagnol; prix: 100.-. Tél.: 021 961 27 85 ou 079 546 35 10.

À vendre: cage à lapin, dimensions: 110 cm x 40 cm x 40 cm, abreuvoir, accessoires. Prix. 20.-. Tél.: 076 428 82 10.

À vendre: protéines Whey arôme vanille, chocolat ou fraise. Prix: 126.- le bidon de 4 kg. Tél 078 637 12 37 (soir).

À vendre: Ampli Combo Marshall 40 watts. Prix: 380.- Un morbier en noyer, ancien, révisé. Prix: 1'900.-. Tél.: 079 449 15 34.

À vendre: barres de toit pour voiture, avec mâchoires verrouillables Thule. Prix: 150.-. Tél.: 026 557 30 03 ou 079 695 87 48.

À vendre: lits étages en pins (sans matelas) en parfait état. Les lits ne sont pas séparables en lits jumeaux. Prix: 100.-. Tél.: 026 557 30 03 ou 079 695 87 48.

À vendre: cause de rénovation du propriétaire, réfrigérateur Miele. Contenance 232 litres dont 47 litres pour la partie congélation, 4 plans de rangement + 2 bacs fruits, légumes. En parfait état. Prix: neuf: 1'060.-, en 2003., cédé à 380.-. Région Riviera. Tél.: 021 922 83 96, le soir.

À vendre: piano de marque Pleyel avec tabouret, en très bon état. À emporter par l'acheteur. Lieu: Genève. Prix: 3'500.-. Tél.: 079 300 43 12.

À vendre: 2 vélos d'enfant (5-7 ans), 6 vitesses, solides, l'un bleu, l'autre noir, en bon état. Riviera. Prix: 30.- chacun. Tél.: 021 943 70 51.

À vendre: vélo électrique WattWorld 28 pouces avec batterie renforcée, 13AH, en très bon état, peu utilisé. Prix: 1'390.-. Tél.: 021 943 70 51, le soir.

À vendre: vélomoteur Peugeot bleu, en état de rouler, 2 pneus et chambres neufs, plaque et vignette valables jusqu'en mai

2009. Fr. 150.- Tél. 079.406.29.17 (Morges).

À vendre: Honda Shadow 600 Choper, année 1991 couleur rouge 34000 km, excellent état, expertisée, (permis dès 18 ans), puissance: 15,5 KW. Prix: 3700.-, à discuter. Tél.: 079 214 28 38.

À vendre: Volvo break V70, toutes options, automatique, expertisée. Prix: 10 200.-. Tél.: 079 449 15 34.

À vendre: Fiat Punto, année 2004, même pas 46'000 km., 4 roues hiver montées sur jantes, lecteur CD, climatisation, système city pour la ville. Dernier service en date de juin 2008 (service des 40'000 km): contrôle général du véhicule, vidange et contrôle des niveaux, changement des filtres, remplacement des plaquettes de freins avant et les bougies, remplacement balais essuie-glace avant. Voiture en bon état. Prix : 9'000.-. Tél.: 079 208 04 28, dès 17h30.

À vendre: Mondeo Ghia 2.0 - année 2001, automatique, toutes options, gris métallisé, 65'000 km, expertisée, radio/cassettes/CD. Très bien entretenue. Région Riviera. Prix: 6.800.-. Tél.: 021 922 83 96, le soir.

À vendre: Ford Mondeo Victory break, 2.0, 1995, 160'000 km, climatisée, expertisée 06.2008, 1^{ère} main, très bien entretenue, pneus et jantes hiver-été, intérieur en parfait état. Prix: 3000.-, à discuter. Tél.: 079 828 14 17.

À vendre: Mercedes A190 (Avantgarde), expertisée le 24.08.07, gris clair métal, 1999, 78'000 Km, pneus été/hiver neufs montés sur 8 jantes alu, sièges cuir chauffants, antiviol, vitres teintées, climatisation, lecteur CD avant, très bon état. Prix: 11'900.-. Tél. 078 625 98 99.

À vendre: Opel Corsa sport 1.6 16V, mise en circulation en octobre 1999, expertisée en octobre 2007, 150'000 km, couleur noire, très bon état, 4 roues hiver montées sur jantes, porte-skis, lecteur CD. Dernier service: septembre 2008. Prix: 2'000.-. Tél. : 078 604 97 77.

À vendre: Opel Astra F 1,8, 1995, 190'000 km, gris métal, 4 portes, toit ouvrant. Expertisée : Juillet 2008. Prix: 3'500.-, à discuter. Tél.: 021 881 65 29 ou 0512 81 34 95 ou isabelle.chevalley@vd.ch

À vendre: Toyota Corolla 1.3 G6, 1999, 100'000 km, boîte 6 vitesses pour une économie de consommation d'essence. Toutes options: climatisation, ABS, vitres électriques, verrouillage centralisé + télécommande, airbags,... Pneus été + jantes alu, pneus hiver neufs + jantes. Contrôle technique du TCS le 30 août 2008. Vente pour cause de départ à l'étranger. Prix:

8'900.-, à discuter. Tél.: 079 540 38 83 ou sonia.bessat@vd.ch

Cherche à louer: appartement de 3 ou 4 pièces à Lausanne pour jeune couple avec un enfant. Prix max charges comprises: 1'500.-. Tél.: 079 644 63 29.

Cherche à louer: chalet ou appartement à la montagne pour la saison d'hiver 2008-2009 (de décembre 2008 à mars 2009). Minimum 3 pièces. Valais ou Alpes vaudoises. Toute proposition bienvenue. Tél.: 076 371 12 27.

Cherche à louer: pour la saison d'hiver, chalet ou appartement d'env. 3 pièces, pour 4 personnes, voir plus, à Zinal. Toutes propositions bienvenues. Tél.: 024 433 13 06 et 078 841 17 50.

Cherche à louer: greffière à la Cour de droit administratif et public (CDAP) du TC depuis le mois de juillet 2008, je cherche avidement une place de parc (couverte ou non). Pouvez-vous m'aider? Je suis disposée à partager. Tél.: 079/253 70 68.

Cherche à louer: appartement à Lausanne min. 4 pièces, centre ville, sous gare ou à proximité du métro. Idéalement: 3 chambres et au minimum 90m². Tél.: 078 880 27 64.

À louer: à Champagne, appartement de 4 pièces avec cuisine agencée, débarras et 2 galetas, jardin, 1 place de parc, Chauffage: Bois et électrique. Loyer: 1'500.- + les charges, libre début décembre. Tél.: 024 436 20 05

À louer: URGENT, appartement à louer: magnifique appartement calme de 6 1/2 pièces à Ballaigues (30 mn de Lausanne), 140 m², grande terrasse avec superbe vue sur le Jura vaudois. Très bel appartement agencé, lumineux et dans le style loft. 1 salle de bain avec baignoire à bulles et wc et 1 salle de bain avec douche et wc. 2 places de parc. Loyer: tout compris, 2'005.-. Libre de suite ou à convenir. Tél.: 079 592 88 80 ou malika.soudani@hotmail.com

A louer: pour le 1^{er} février 2009 ou à convenir, jolie arcade commerciale de 35 m² avec vitrine dans centre commercial à Gland comprenant toilettes et cagibi. Loyer 1'344.-.Tél.: 079 431 98 00.

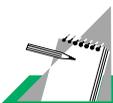
À vendre: Gland, grand 4,5 pièces avec jardin. Prix: 835'000.- Tél: 079 638 50 61.

À vendre: maison individuelle dans le Jorat, à 12 minutes d'Epalinges et du M2. Centre de village, mais très calme. Grand jardin. Vue partielle sur les Alpes. 170m²: vaste living avec cheminée de salon, cuisine agencée, 1 chambre-bureau, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, grand jardin d'hiver chauffable. Caves, buanderie, 2 garages fermés. Chauffage à bois

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Retrouvez toutes les annonces, avec photos pour certaines, sur Intranet: www.vd.ch/Intranet



à distance. Idéal pour famille. Disponible rapidement. Prix: 860'000.-. Tél.: 021 903 34 93 ou 078 626 65 04.

À vendre: Platja d'aro, Gerona, Costa Brava España: appartement à 800 km de Lausanne, à 90 km de Barcelone, au 3^e étage (ascenseur), 2 chambres à coucher, cuisine américaine, salle à manger, salle de bains (douche, baignoire) machine à laver, piscine communautaire, balcon 15m², TV, coffre sécurisé. Parking public à côté (2000 pl.), 8 min à pied de la plage, supermarché, commerces, banque et restaurants à proximité, à 5 min gare autobus. Charge communautaires 400euros/6 mois. Prix: 240'000 Euros. Infos et photos: www.anibis.ch (annonce ref. 1648872) ou www.fotocasa (annonce ref.120670654). Tél.: 079 489 19 50.

Vacances: Verbier, à louer très joli 2 pièces, tout confort; location à la semaine, toutes saisons. Tél.: 079 279 06 87.

À vendre: livres scolaires d'occasion pour l'école Vinet à Lausanne: maths, allemand, français, géographie, histoire. 6 livres de 5^e primaire à 60.- et 6 livres de 6^e primaire à 60.-. Tél.: 021 803 69 64.

À vendre: à Échallens centre, grand appartement de 4,5 pièces, 130 m², situé au rez d'un petit immeuble en PPE de 8 appartements. Construction année 2000, séjour 30 m², au sol du carrelage, cuisine 12 m² entièrement équipée, 3 grandes chambres, sol parquet, 2 salles d'eau (dont 1 avec baignoire/jacuzzi), dressing, terrasse privative engazonnée et dallée. Situation très calme, dégagement sur le Jura, orientation Ouest. Vente directement du propriétaire. Prix: 670'000.-. Possibilité d'acquérir 1 garage fermé individuel pour 35'000.-. Tél.: 021 881 65 52 (répondeur).

À vendre: salon de coiffure avec bail à loyer: à l'étage, 7 places, avec clientèle, proche Place St. François à Lausanne. Prix attractif, curieux s'abstenir. Tél.: 076 505 07 44.

À vendre: appartement aux Gets (France), 25 m², belle station de ski de style villageois au cœur des portes du soleil (partie française), centre de la station, proche commerces, en face remontées mécaniques (10m), meublé, balcon, orientation sud-ouest, vue agréable, coin montagne, cuisine, salle de bain, casier à ski. Possibilités de mettre en locations (4 places). Prix: 140 000 euros. Tél.: 021 624 65 44 et/ou 078 798 33 31.

Vacances: appartement sur la Côte d'Azur, entre Menton et Monaco, à Pointe Cap-Martin, tout confort, pour deux personnes, balcon avec vue pleine mer. À proximité de la plage. Prix: 800.- par semaine. Tél.: 079 419 51 92.

Vacances: Provence, Lubéron, à Joucas (entre Gordes et Apt), ravissante vieille maison 2 étoiles dans hameau, indépendante, 3 pièces, jardin clos. Dès 350 euros la semaine. Tél: 00 33 4 90 05 67 53.

Vacances: Platja d'aro, Gerona, Costa Brava España, appartement à 800 km de Lausanne ou à 90km de Barcelone. Pour 4 personnes, 2 chambres à coucher, cuisine américaine, salle à manger, salle de bains, machine à laver, piscine communautaire, balcon 15m², TV, vaste parking public à côté, 8 min à pied de la plage, supermarché, commerces, banque et restaurants à proximité, à 5 min gare autobus. Location à la semaine: dès 400.-. Tél.: 079 279 06 87.

Vacances: pour la saison d'hiver, cherche à louer chalet ou appartement d'env. 3 pièces, pour 4 personnes, voir plus, à Zinal. Toutes propositions bienvenues. Tél.: 024 433 13 06 et 078 841 17 50.

Vacances: à louer à Haute-Nendaz, appartement pour 4-6 personnes, en face du télécabine, garage. Période Noël, relâches, Pâques. Loyer: 900.- par semaine Tél.: 079 257 74 75.

Vacances: à louer à Morgins, grand appartement pour 2 à 4 personnes. Pour la saison d'hiver. Magnifique situation ensoleillée, balcon avec vue sur dents du Midi. Dans chalet d'alpage sur piste de ski (Corbeau). Animaux non désirés. Tél.: 021 862 72 04.

Vacances: Noël à la montagne, à Anzère, appartement confortable de 3 pièces pour 4 personnes, entièrement équipé, balcon plein sud et vue imprenable. Libre du 20 au 27 décembre. Loyer: 1150.- tout compris. Tél.: 079 677 80 75 ou locsympa@hotmail.com

À vendre: Nintendo DS Lite, boîtier noir, en parfait état, prix: 170.-. Jeux Nintendo DS: 40.- chacun: «Pirates des Caraïbes» «Jusqu'au bout du Monde», «Harry Potter et l'Ordre du Phenix», «The Settlers». Jeux Game Boy Advance: 40.- chacun: Pokemon, version Vert feuille, Pokemon, version Emeraude. Voilà une idée pour vos enfants, à saisir de suite! Tél.: 021 316 71 31 ou marguerite.lew@vd.ch

Divers (chant): venez chanter avec nous! Chœur sympa cherche nouveaux choristes, débutants bienvenus. Au programme: chansons de tous pays, compositeurs romands, gospel. Répétitions lundi soir à Chavornay (Yverdon). Contactez-nous au 079 708 52 69 ou etortelli@hotmail.com. www.choeur.ch/chavornay/

Divers (allergie): allergie au pollon du boulot. Recherche de volontaires pour tester un nouveau traitement. Contacter Dresse Y. Perrin (CHUV) au 021 314 39 79.

Au cinéma avec les enfants au palais de Rumine

Voici 33 saisons que le Musée cantonal de zoologie propose des mercredis après-midi cinéma à l'Aula du palais de Rumine. Au menu: une quinzaine de films à voir en famille sur des thèmes en rapport avec la botanique, la faune, l'histoire, l'archéologie ou la géologie. Rendez-vous donc à 14h30 dès le 1^{er} octobre avec:

- *La marche des lions*, dès 6 ans, 1^{er} octobre 2008.
- *Nanouk l'Esquimau*, dès 6 ans, 5 novembre 2008.
- *Il était une fois...le cerf*, tout public, 12 novembre.
- *Les cristaux des Dents-du-Midi, un trésor méconnu*, dès 9 ans, 19 novembre 2008.
- *Les chauves-souris, la vie à l'envers*, tout public, 26 novembre.
- *Sur la piste des dinosaures jurassiens*, dès 6 ans, 21 janvier 2009.
- *Caracaras, les pirates des Malouines*, dès 9 ans, 28 janvier 2009.
- *Histoire de l'Homme*, dès 9 ans, 4 février 2009.
- *Le jardin des fourmis*, tout public, 4 mars 2009.
- *Sur les traces des paresseux géants*, 6 ans, 11 mars 2009.
- *Les chevaux de la préhistoire*, dès 9 ans, 18 mars 2009.
- *Veaux, vaches, cochons*, dès 9 ans, 25 mars 2009.
- *Le cri de l'arbre tueur*, dès 9 ans, 29 avril 2009.
- *300 jours dans la montagne*, dès 6 ans, 6 mai 2009.
- *Pièges mortels, les plantes carnivores*, dès 6 ans, 13 mai 2009.

Entrée gratuite.

Séances spéciales pour les écoles

Des séances pour des classes peuvent être organisées sur réservation au 021 316 34 60. Deux projections par film sont proposées, le jour même de la projection publique, à 9h, et le lendemain, à 14h15. D'autre part, les musées cantonaux organisent aussi à l'attention des écoles des séances de cinéma «extra-muros» autour d'un choix de quatre films sur un même thème. Avec la participation d'un spécialiste.

Infos: www.zoologie.vd.ch



TRISTAN PFUND

L'atelier d'imprimerie de Raymond Meyer au Musée

Eaux-fortes, pointes sèches, taille-douce, vélin d'Arches ou Noir de fumée, les mots qui racontent la gravure semblent mystérieux. Accrochées au fil de leur impression au Cabinet des estampes, les épreuves de Raymond Meyer leur donnent corps.

C'est une exposition évolutive que propose le Cabinet cantonal des estampes de Vevey à l'occasion du dernier événement qu'il met sur pied avant sa fermeture pour cause de travaux d'agrandissement (réouverture début 2011): raconter le travail quotidien, entre mai et décembre 2008, de l'imprimeur Raymond Meyer. Impossible de déménager l'énorme presse de son atelier de Pully: avec ses 3,5 tonnes, elle fait le bonheur des artistes adeptes du grand format. Qu'à cela ne tienne, Raymond Meyer, suspend depuis fin septembre sa production, sans chichi aucun, à l'aide de grosses pinces, dans deux salles du Musée. Toutes les deux semaines, les accrochages changent.

Le visiteur peut encore y deviner l'odeur de l'encre, y débusquer les reflets brillant d'humidité. Et surtout comprendre cette étrange alchimie, faite d'inventivité, de confiance et savoir-faire, qui conduit un artiste et un imprimeur à travailler ensemble à la naissance d'une œuvre. Jamais identique, toujours changeante à l'image des différents états d'impression d'une même plaque de cuivre exposés les uns à côté des autres. Question d'encrage, de pression ou de manipulation.

Variétés des formats comme des techniques ou des supports (papier vélin, plastique, aluminium ou toile), les estampes exposées démontrent l'immense virtuosité acquise par Raymond Meyer en 35 ans d'un travail effectué dans l'ombre ainsi que sa capacité à explorer son art pour mieux mettre en lumière celui de «ses» artistes. Parmi eux, Chérif Defraoui, Rolf Iseli, Bernard Luginbühl, ou Henri Passet, des artistes qui sont fidèles à l'atelier pulliéran depuis ses débuts et dont une dizaine d'estampes ouvre l'exposition veveysanne.

Annika Gil

*«Raymond Meyer. Un atelier d'impression au jour le jour», au Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch de Vevey. **Billet spécial de 20 francs** permettant de visiter l'exposition au fil des accrochages: 26 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre et 9 décembre. **Visites guidées:** jeudi 23 octobre, à 19h, avec Raymond Meyer, ainsi que jeudi 8 janvier, à 12h15, toujours en présence de l'imprimeur et accompagné d'une pause gourmande originale. **Visites de l'atelier de Raymond Meyer (Pully), pour les enfants dès 10 ans:** mercredis 22 octobre et 12 novembre, de 14h à 16h; sur inscription au 021 921 29 50. Jusqu'au 11 janvier 09.*

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Vaud se (re)présente. Flâneries cartographiques.* Jusqu'au 10 janvier 2009.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Rumine, Lausanne. *Marguerite Burnat-Provins se livre, s'affiche et s'expose.* À l'occasion des 20 ans de l'Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins, une exposition des éditions originales et des manuscrits de l'écrivaine est organisée à la BCU. Jusqu'au 31 janvier 2009

CHUV, hall principal, Lausanne. *Vacossin, peintures.* Marie-Thérèse Vacossin vit et travaille à Bâle. Alchimiste de la couleur, ses recherches chromatiques se basent sur un jeu subtil de proportions et de rythmes de lignes qui forment des compositions géométriques d'où jaillissent des couleurs virtuelles, immatérielles. Jusqu'au 23 octobre.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Teen City. L'aventure adolescente.* Le regard adulte de 19 photographes internationaux contemporains sur les corps, les identités, les besoins ou les désirs des adolescents d'aujourd'hui. Jusqu'au 26 octobre.

Spectacle

Humour: Karim Slama cherche un peu d'attention, écrit par Frédéric Recrosio et Karim Slama. Des portraits cocasses qui décortiquent avec brio nos comportements lorsque le regard des autres se pose sur nous lorsqu'il s'agit de sauter depuis le plongeur ou de manger une salade récalcitrante. Prix de la presse du festival Morges sous rire en 2006. Du mardi 7 au samedi 11 octobre, à 20h30, au CPO, Lausanne. www.cpo-ouchy.ch

Musique

Trio Adler, Joachim Forlani (Clarinete), Tamara Elias (violon) et Bao Khanh Tran (Piano), interpréteront des œuvres de Katchaturian, Milhaud et Forlani (création) dans le cadre du cycle de concerts des *Rencontres musicales du CHUV*. Auditoire César Roux, dimanche 5 octobre, à 16h. Entrée libre.

Manifestation

60 000 bougies pour les 10 ans du Musée national du château de Prangins à l'enseigne de *Jardin de Lumières*. Samedi 4 octobre, 500 volontaires allumeront 60 000 bougies dans les jardins du château sur un projet artistique de Muma, de 18h30 à 23h30. Auparavant, dans l'après-midi, dès 15h, de nombreuses activités sur le thème des Lumières seront organisées dans le musée.